

# LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

## · SUISSE ·

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS :	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 26.—	» 13.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèques postaux IV b 426		

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL.

ANNONCES  
Annonces: Publicitas, S.A. suisse de Publicité, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds. — Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES  
suisses 30 centimes, offres et demandes de places 20 centimes la ligne,  
étrangères 35 centimes la ligne.  
Les annonces se paient d'avance.

### Le paiement des salaires par chèques aux Etats-Unis

Cette méthode du paiement des salaires par chèques a été, récemment, adoptée par d'assez nombreuses entreprises américaines. La question est encore l'objet de nombreuses controverses et la presse s'en occupe. Voici des renseignements concernant les avantages et les désavantages de ce système.

Les principaux avantages seraient la disparition du risque de vol de la caisse, la diminution du personnel nécessaire pour payer en espèces, le gain de temps, la disparition de pertes de salaires par suite de vol ou de désordre, la possibilité d'envoyer les chèques par courrier, celle de retrouver les erreurs de paiement, etc.

Du point de vue des patrons, les inconvénients résident, presque uniquement, dans les risques de pertes de chèques, de vol ou de faux. D'autre part, les ouvriers sont souvent mécontents de ce système, car ils éprouvent une certaine difficulté à toucher les chèques ou bien ne veulent pas qu'on connaisse le chiffre exact de leur salaire. Peut-être, aussi, ont-ils la crainte de voir émettre des chèques sans provision.

En général, les syndicats ne sont pas partisans du système. Ils ont exposé leur point de vue, il y a quelque temps déjà, dans un rapport de la Merchants' Association of New-York. « Les employés reconnaissent que la méthode de paiement par chèque a un avantage pour eux: s'ils perdent leur chèque, ils peuvent encore être payés, alors que s'ils perdent leur argent, ils ont peu de chances de le retrouver. Cependant, peu d'ouvriers sont attirés par ce système. Ils se plaignent de ne pas avoir de relations dans les banques et d'avoir de la peine à se faire identifier lorsqu'ils vont toucher leurs chèques. »

« Si un ouvrier veut toucher son chèque, — comme cela se fait aux Etats-Unis, — chez l'épicier du coin ou chez n'importe quel fournisseur, il est obligé d'accepter un léger escompte ou de faire un achat pour dédommager le marchand. De plus, il fait connaître son revenu. »

Dans la plupart des contrats de travail, une clause a trait au mode de paiement. Dans les cas où les paiements par chèques sont admis, il est fait certaines stipulations pour protéger les employés contre les émissions de chèques sans provision. Dans certains cas, le syndicat se réserve de décider une grève tant que tous les chèques n'auront pas été payés.

Quelques entreprises ont fait des arrangements spéciaux avec des banques pour les heures de paiement de chèques à leurs employés. Dans certaines villes, il y a des accords conclus avec des magasins pour qu'ils acceptent des chèques comme argent liquide.

Une étude sur le paiement des salaires par chèques a été publiée, en 1927 déjà, par la section de fabrication de la Chambre de commerce des

Etats-Unis. Dans 42 entreprises industrielles ou commerciales sur 43, les patrons se déclarent satisfaits et dans la dernière « assez satisfaits ». Ils disent que dans 22 sociétés, les ouvriers sont parfaitement satisfaits, dans 2: assez satisfaits; dans 3 sociétés, ils ont présenté quelques objections. Dans les 16 autres sociétés, on pense que les ouvriers sont satisfaits.

Renseignements pris par la Merchants' Association of New-York, dans 84 sociétés, 59 patrons ont trouvé la méthode de paiement par chèques satisfaisante, 11 en sont mécontents, 5 ne l'ont pas adoptée ou ont cessé de l'appliquer.

Dans un rapport sur les salaires, publié le 1er juin 1929 par le Gray Iron Institute, sur 120 fonderies qui ont fourni des renseignements, 82 paient leur personnel par chèques.

Par ailleurs, il ressort d'une enquête faite par l'American Bankers' Association auprès de 400 banques situées dans des centres industriels et commerciaux que celles-ci approuvent, tout-à-fait, ce mode de paiement.

Cependant, comme le maniement de chèques occasionne des dépenses supplémentaires, certains industriels paient à leur banque une somme de 1 dollar pour 1,000 sur tous les salaires payés par chèque.

En résumé, l'usage du paiement par chèque n'est pas encore très répandu en Amérique, sauf dans les sociétés de chemins de fer, où il est à peu près général. Il y a, en tout, 3,000 entreprises industrielles ou commerciales, d'importance diverse, qui ont adopté cette méthode. C'est peu, mais le système se généralise.

Ch.B.

### Revision du tarif douanier américain

La Chambre suisse de l'horlogerie apprend de source autorisée que le Sénat américain a fixé la clôture de la Session au 22 novembre courant.

L'examen du projet de tarif n'étant pas terminé, il se continuera pendant la session ordinaire qui commence le 2 décembre, de sorte que, en tout état de cause, le nouveau tarif douanier, s'il voit jamais le jour, ne sera pas voté avant le début de février prochain.

La nouvelle ci-dessus confirme les indications que nous avons publiées ces derniers temps dans la Fédération Horlogère Suisse, notamment dans les numéros des 6, 9 et 13 novembre courant.

### Un rapporteur qui tarde

On lit dans « The Jeweller and Metal Worker », de Londres, que dans une réunion de la Section Nelson & Colne de l'Association nationale des orfèvres, un certain M. Lee, en parlant de l'influence que l'avènement au pouvoir du parti travailliste pouvait avoir sur le Bill Mac Kenna, a ajouté que suivant les renseignements qui lui ont été donnés, la suppression de ces droits, qui, on le sait, sont de 33 1/3 % ad valorem, n'aurait pas d'effet sur

les montres suisses, parce que le Gouvernement de ce pays verse aux fabricants d'horlogerie un certain subside pour leur exportation. Si les droits étaient supprimés, dit M. Lee, le Gouvernement suisse en ferait de même pour le subside et le fabricant d'horlogerie se trouverait gros Jean comme devant, ce qui veut dire en d'autres termes que les prix des montres ne subiraient pas de changements.

Nous ignorons quel est le personnage ou l'autorité qui a pu donner ce renseignement à M. Lee, mais ce qu'on peut dire, c'est que sa montre retarde singulièrement. Chacun sait que depuis 1924, les subsides payés par la Confédération pour parfaire la différence de change, ont été supprimés et, raison plus pécuniose encore, que la Grande-Bretagne, en vertu de son change élevé, ne figurait pas dans la liste des pays à l'égard desquels les exportations pouvaient bénéficier d'un subside!!

De tels renseignements pouvant avoir une fâcheuse répercussion sur la décision à prendre par le Gouvernement anglais, en ce qui concerne le Bill Mac Kenna, la Chambre Suisse de l'Horlogerie a immédiatement fait les démarches nécessaires en vue de mettre les choses au point.

Quant au sort réservé à ce Bill, il est absolument impossible, pour le moment, de faire des pronostics à son sujet.

Dans les milieux anglais même les plus autorisés, on ne peut se prononcer. D'ailleurs, étant donné le chômage intense qui pèse actuellement sur la Grande-Bretagne, il ne faut pas s'attendre à une suppression prochaine de ces droits.

### Les allocations familiales

Grâce à l'initiative de *Pro familia*, ligue pour la protection de la famille, récemment créée au chef-lieu du canton, le public neuchâtelois a eu l'audace d'entendre, le 5 novembre 1929, une conférence de M. Bonvoisin, industriel à Paris, directeur de la Fédération française des Caisses d'allocations familiales, sur cette œuvre si intéressante, dont la Fédération Horlogère Suisse a déjà entretenu ses lecteurs à diverses reprises au cours de cette année. (Voir en particulier les Nos. des 15 juin et 27 juillet 1929).

Dans une langue élégante et précise, le conférencier expose à son auditoire — qu'il tient sous le charme pendant une bonne heure et demie — le principe des allocations familiales en France, leur fonctionnement, le développement de l'institution et la floraison des œuvres sociales qui se sont peu à peu greffées sur elle.

Rappelons, pour la clarté du sujet, que l'allocation familiale est une prestation indépendante du salaire et destinée à aider aux ouvriers à supporter leurs charges de famille.

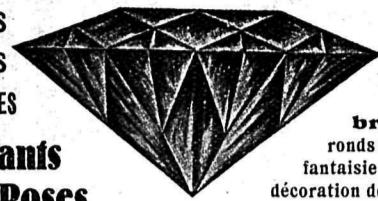
En France, cette institution est due uniquement à l'initiative patronale et ce sont les employeurs qui en supportent tous les frais. Il y a dans le système français une idée extrêmement intéressante, c'est celle que l'intérêt du patron pour ses ouvriers ne cesse pas au moment où ces derniers ont franchi la porte de l'usine; la sollicitude patronale peut, en effet, s'exercer utilement, et avec toute la discrétion voulue sous la forme de ces allocations familiales, qui sont un excellent instrument de paix sociale.

La participation financière patronale, à l'exclusion de toute autre, est une solution du problème, mais rien n'empêcherait d'en envisager d'autres, par exemple la participation financière de l'Etat ou celle des ouvriers, ou encore une combinaison entre ces trois éléments.

La solution à laquelle se sont arrêtés nos amis

**ADOLPHE ADLER**

3, Rue Adrien Lachenal, GENÈVE

ACHATS  
VENTES  
TAILLERIESBrillants  
et Rosés


Spécialités en tous genres de brillants ronds et de taille fantaisie pour la décoration des montres et de la bijouterie.

**Les Presses „PERLA“**

1 à 200 tonnes en fonte acierée double montants ou col de cygne, sont avantageuses et précises. 3161

Concessionnaire pr la Suisse  
**Maison J. WORMSER**  
La Chaux-de-Fonds

Filières en saphir et diamant. Meules en saphir, limes saphir et rubis. Outils en diamant de tous genres. Retaillage, réparations. Pierres boussoles saphir, rubis, vermeil, agate, pour compteurs électr., etc. Pierres de grand'moyennes. Tous genres de pierres d'après modèle. Meules « India » et « Aloxite », etc. Filières en acier à tirer.

Pierres d'horlogerie rebuts pour exportation.

**Antoine VOGEL**, Pieterlen (près Bienné)

**Vos nouveautés tous genres** sont lancées d'une manière intensive et certaine dans tous les pays. Travaillois avec monopole exclusif et garantissons chiffre d'affaires intéressant.

Achats de brevets et d'idées.

Faire offres avec détails et prix **case postale**

Rive 2467, Genève. 2949

**RESA**

RECOUVREMENTS S. A. — INKASSO A.-G.  
Berne, Bâle, Neuchâtel, Milan, Rome, Paris, Hambourg

Procède rapidement à la rentrée des créances de toute nature en Suisse et sur toutes places étrangères.

Demandez tarifs et conditions à la Direction générale à Neuchâtel. Tél. 1749. 2089

**Acier spécial**

de toute 1re qualité pour matrice de frappe, d'emboutissage, d'anglage, diam. 60% serait cédé par maison disposant d'une quantité trop considérable pour sa propre consommation.

S'adresser sous chiffre P 23156 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3642

**ITALIE**

Représentant bien introduit en Italie, première force, cherche représentations de fabriques, pour tous genres de montres.

Offres sous chiffre P 23155 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3643

**Occasion**

On offre petit lot montres argent ultra-plates soignées, à prix très avantageux.

Case postale 10482, Chaux-de-Fonds. 3650

A REMETTRE dans village industriel du Val-de-Ruz, 3625

**bel atelier de décolletages**

entièrement installé et meublé de machines modernes. Travail assuré à preneur sérieux et expérimenté.

Pour renseignements et conditions, s'adresser sous JH 1709 N Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel.

**NOZ & BIEN****SANDVIK**  
ACIER DE CONFIANCE**Fd. & Ad. DROZ**

Parc 91  
La Chaux-de-Fonds  
livrent avantageusement mouvements 3 3/4 lig., rectangle.



3377

**Etiquettes**

en relief. 3284

**Décalcomanies**  
Transparents  
pour vitrines.

Maison spéciale

**Robert Recordon**  
Lausanne.

**Vérfiages**  
de pierres fines

fins, justes et bien plats.  
Pour les grandes séries,  
installations idéales.

A. GIRARD, Erlach

2824 (lac de Bienné)

Maison fondée en 1901

**Ressorts-Timbres**

Fabrique „Le Carillon“

**Julien Aubert**  
Sentier (Suisse)

CADRANS NACRE  
M. Vuilleumier  
Bellevue-Genève 1976

Fabrique d'ébauches  
demande

**1 technicien**  
chef d'ébauches et de fabrication  
très énergique et ayant  
l'habitude d'un nombreux personnel.

I aide chef d'ébauches  
sachant si possible faire  
les étampes. 3648

Faire off. détaillées s.  
P 2512 N à Publicitas Neuchâtel.

**DIAMANTS INDUSTRIELS**

tous genres  
BOART - CARBONE  
Pointes - Burins fins  
**S. H. KAHL**  
GENÈVE  
12, Bould du Théâtre, 12  
Tel. St. 90-21  
Télégr.:  
« Carbonsmid-Genève »  
Agent de la maison  
J. K. Smit & Zonen,  
Amsterdam 2583

**Benoit Frères**

rue du Parc 128 Téleph. 17.35  
Chaux-de-Fonds  
livrent mouvements ancre  
10,7mm (4 3/4"), 11,2mm (5 1/2"),  
11,8mm (5 1/4"), 12,4mm (5 1/2"),  
14,6mm (6 1/2"), 15,2mm (6 3/4")  
de forme et 19,7mm (8 3/4"),  
ronds, qualité garantie.

Demandez prix et échantillons. 2926

**Terminages**

Atelier bien organisé, entreprendrait terminages, petites pièces, ancre, soignées, depuis 3 1/4 à 10 1/2, lignes.  
(A défaut, grandes pièces.)

Offres écrites sous chiffre  
P 15557 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3622

Suisse français, jeune, ardent et honnête, bon vendeur, sachant se présenter correctement et au courant de l'horlogerie, trouverait place de

**représentant**

dans maison de gros à Paris, bel avenir. Faculté, mais non nécessité de s'intéresser financièrement.

Références sérieuses exigées.  
Ecrire sous No. 66397 à  
P. E. P., 10, rue de la Victoire,  
Sarlis. 3629

**Technicien-**  
**Horloger**

capable, pouvant assumer des responsabilités, cherche changement de situation.

S'adresser sous chiffre  
P 23147 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3657

**A vendre** les brevets  
se rapportant à

**un mouvement**  
à marche  
de longue durée

(30 à 40 jours) pour montres automobiles ou pendulettes.

Faire offres sous chiffre  
P 23146 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3631

**Quelle maison**  
de 1<sup>er</sup> ordre

serait disposée à céder  
représentation pour les  
montagnes neuchâteloises  
à personne sérieuse et  
énergique, possédant connaissances commerciales et techniques.

S'intéresserait à toutes  
branches de l'horlogerie et ses annexes.

Faire offres sous chiffre  
P 15565 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3649

**5" ovale A. S.**

bonne qualité,  
prix avantageux.

S'adresser 3651

**PÉCAUT FRÈRES,**  
BIENNE.

**Cadrans métal**

En vue de rationalisation dans la fabrication,  
**on cherche**

- a) Fabricants désirant vendre leurs fabrications,
- b) Fabricants désirant vendre leurs fabrications, en restant en partie intéressés,
- c) Fabricants désireux de fusionner à deux importantes maisons de la partie.

Perspectives intéressantes pour fabricants sérieux comprenant l'intérêt vital d'un regroupement.

Offres sous chiffre Q 4586 U à Publicitas Neuchâtel. 3614

**A vendre**

grand lot de mouv. 6 rubis, marque américaine, moitié coquerets spéciaux et Pateck, l'autre moitié seul Pateck, cadrans radium, 1/3 carré, 1/3 rect., 1/3 tonneau.

A la même adresse, on demande commandes pour mouv. Eta, en 8 3/4, 6 1/2, 6 3/4 lig. Pressant.

Adresser offres sous chiffre P 3620 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3620

**Horloger complet**

bon décoteur, connaissant à fond son métier,

**est demandé**

par fabrique de Bienné pour visages des pièces avant l'expédition. Inutile de s'annoncer sans preuves de capacités.

Offres sous chiffre B 4556 U à Publicitas Bienné. 3606

**A vendre stock 11" cyl.**

mouvement cylindre, 3/4 platine. Boîte mirage, à cornes, chromée, cadran métal sans seconde, avec marque américaine.

Demandez offres sous chiffre P 23169 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3655

**Comptable expérimenté (e)**

de première force, connaissant à fond comptabilité moderne, bilans et statistiques, trouverait place stable dans importante fabrique.

Ecrire sous chiffre P 6418 P à Publicitas Bienné. 3647

**Correspondant-Comptable**

Employé bien versé et expérimenté dans les affaires horlogères, connaissant les langues, comptabilité, bilans et statistiques, serait engagé pour époque à convenir comme chef de bureau par importante fabrique d'horlogerie.

Offres sous chiffre P 6417 U à Publicitas Bienné. 3646

**CHEF DE FABRICATION**

Horloger énergique, au courant de la petite et grande pièce soignée, capable de diriger du personnel et pouvant s'occuper des commandes de fournitures, cherche engagement.

Eventuellement apporterait quelques milliers de francs à l'entreprise, contre bonne garantie.

Offres sous chiffre P 23166 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3650

français paraît avoir été extrêmement riche en résultats de tous genres, et cela aussi bien dans le domaine moral que dans le domaine matériel.

Les employeurs versent au fond commun une cotisation se montant au 3 % des salaires payés à leurs ouvriers et c'est à la caisse commune ou de compensation, qu'incombe la charge du paiement des allocations familiales aux bénéficiaires.

Il résulte des enquêtes faites dans diverses régions industrielles françaises que ces allocations peuvent représenter pour une famille avec un seul enfant, 9 % du salaire du père et pour une famille de 5 enfants, de 40 à 63 % du salaire paternel; suivant la région.

Nous ne pouvons songer à résumer ici la conférence de M. Bonvoisin, mais nous tenons à donner un aperçu des résultats obtenus jusqu'ici en France par les initiateurs du mouvement.

Les allocations familiales sont, en France, l'arme la plus sûre, la plus effective, contre la dépopulation. Elles favorisent par leur jeu compensatif, la natalité. La Fédération prévoit maintenant des primes de naissances et des primes d'allaitement. Elle veille non seulement au bien-être matériel des familles ouvrières, mais à leur santé morale et physique; elle entreprend la rééducation des ouvrières en vue de leur rôle maternel; elle a institué des cours préparatoires et ménagers, fondé des colonies de vacances, cures de repos et de santé, etc.

Telle que nous l'a dépeinte M. Bonvoisin, l'institution des caisses d'allocation familiale est appelée à jouer un rôle immense chez nos voisins et constituera la lutte la plus efficace contre les idées subversives. Au moment où l'on parle avec le plus d'amertume de «la triste mentalité d'après-guerre», il est réconfortant, conclut la *Suisse libérale*, dans le compte-rendu qu'elle donne de la conférence Bonvoisin, de voir le pays le plus durement, le plus cruellement éprouvé par la grande conflagration mondiale, réagir aussi intelligemment contre la désespérance d'une époque chaotique trouver une solution élégante, effective et infiniment respectable aux plus graves problèmes sociaux.

C'est la France affaiblie, appauvrie, en pleine crise morale, qui donne ce magnifique exemple de «cran» et de claire raison, et qui restaure l'idée familiale en proclamant: «celui qui a fondé un foyer a sur la collectivité des droits imprescriptibles».

## Chronique sociale

### Le projet des assurances sociales en discussion.

La commission du Conseil national pour les assurances sociales s'est réunie à Zurich pour l'examen du projet d'assurance vieillesse et survivants. La commission présidée par M. Mächler (St. Gall) comprend 29 membres: MM. Abt, Bossi, Bujard, Crittin, Eugster, Fricker, Gadien, Gnägi, Grimm, Grosipierre, Jenni-Glaris, Klöti, Kunzchen, Mäder, von Matt, Minger, Odinga, Oehninger, Olgati, Paschoud, Perret, Perrier, Scherrer, Schmid-Olten, Schmid-Zürich, Schneider, Sulzer et Tschumi. M. Schulthess, conseiller fédéral, M. Giorgio, directeur de l'Office fédéral des assurances et le Dr. Friedli, expert, ont pris part aux délibérations. Une seconde lecture du projet aura lieu avant la session de printemps des Chambres qui alors pourra aborder la discussion.

La Commission a adopté en première lecture, sans apporter de changements importants aux bases du projet, les chapitres concernant la gestion de l'assurance et obligations et de participer à ses charges, et ouvert le chapitre relatif aux prestations de l'assurance. Le principe essentiel qui, lors de la réunion du Parlement des assurances, en janvier dernier à Zurich, avait donné lieu à de longs discours et à des marchandages assez difficiles, celui de l'obligation générale englobant les hommes et les femmes, du monopole en faveur des Caisses cantonales, la fixation du montant des cotisations des assurés, de la contribution des employeurs et des allocations de l'Etat, n'ont suscité aucune discussion un peu étendue. Un certain nombre de propositions de détail ont été adoptées en principe, elles seront entendues par le Département de l'économie publique. Citons, entr'autres celle de suppression d'impôts pour les Caisses privées, fixation de la franchise de port aux Caisses cantonales, le paiement éventuel par anticipation des cotisations et des contributions. Une demande socialiste a cependant donné lieu à des débats un peu plus longs. Cette proposition de l'extrême gauche vise à introduire d'une façon détournée l'assurance-invalidité dans un projet qui ne concerne que l'assurance-vieillesse et survivants. Elle demande que les assurés du sexe masculin et les femmes non mariées, par suite d'invalidité permanente, qui ne sont plus en mesure de gagner s'ils étaient en bonne santé, reçoivent l'assu-

rance à 61 ans au lieu de 65. Bien que ces propositions soient nettement anticonstitutionnelles et qu'elles mettent en péril l'équilibre financier de tout l'édifice elles ont été renvoyées pour étude à M. Schulthess. Elles seront certainement accordées en deuxième lecture. D'autre part, le Département de l'Economie publique pourra reprendre tout ce qui concerne le régime de transition pour chercher soit à en raccourcir la durée, soit à en améliorer les conditions. De l'attitude des socialistes dans cette dernière question on peut conclure avec une assez grande certitude qu'ils ne feront pas opposition à l'adoption du nouveau régime de l'alcool.

## Expositions, Foires et Congrès

### Foire Suisse d'échantillons de 1930 à Bâle.

Il est incontestable que le *problème de la vente* est actuellement un des plus importants de l'économie générale. Durant ces dernières années, les questions de réorganisation intérieure et technique dans le but d'élèver et de rationaliser la production avaient, en quelque sorte, monopolisé toute l'attention du monde industriel. L'étude du marché est restée néanmoins une nécessité fondamentale. Le marché, plus exactement la demande n'est-elle pas en fin de compte déterminante pour toute production?

La plupart du temps, le producteur, respectivement le vendeur, doit créer la demande. Une surproduction résultant de l'application de méthodes rationnelles ainsi qu'une forte concurrence eurent pour effet un travail plus actif du marché. L'organisation de vente de chaque entreprise dut être à même de trouver les bases d'une vente régulière et de rapport. Cette tâche exige à notre époque de vie intense beaucoup d'initiative, une grande expérience en affaires, un esprit réfléchi et décisif. Un service attentif de la clientèle est également d'importance.

Une étude judicieuse des conditions du marché conduira nécessairement celui qui l'entreprend à réserver dans sa campagne de vente une place à la *Foire Suisse d'Échantillons*. Cette vaste organisation moderne joue un rôle considérable dans les méthodes de vente actuelles. Elle est la concentration d'intérêts commerciaux et l'occasion d'une saine rivalité entre producteurs. Elle constitue un facteur de progrès.

Une participation à la Foire demande toujours une action de propagande systématique, qu'elle soit voulue dans un but de vente ou à des fins publicitaires. Avant tout, il y a lieu d'annoncer cette participation en temps utile. Ce n'est pas d'un résultat momentané ou fortuit que l'on doit attendre le profit économique d'une participation à la Foire. Ce résultat doit, au contraire, être obtenu par une préparation minutieuse, par une organisation méthodique, de même que par un travail suivi des affaires amorcées. Nous en voyons la preuve dans le grand nombre d'exposants qui depuis de longues années participent régulièrement à la Foire. C'est à l'expérience qu'on s'en rapporte dans ce domaine comme dans tous les autres.

Les entreprises industrielles et commerciales de toute la Suisse ont été invitées à prendre part à la XI<sup>e</sup> Foire Suisse d'Échantillons qui aura lieu en 1930 du 26 avril au 6 mai. Des maisons de toute importance, venant de toutes les parties du pays et occupées dans diverses branches d'industrie se donneront rendez-vous à la Foire pour y présenter leurs produits les meilleurs et les plus nouveaux. Cette manifestation imposante sera dans son ensemble comme dans le détail de chacun de ses groupes et de ses stands une preuve éclatante de l'effort constant que fournissent les producteurs suisses en vue de l'amélioration de leurs articles. Elle prouvera également qu'ils ont recours à des méthodes nouvelles pour l'écoulement de ces articles.

### Exposition internationale de Barcelone 1929.

Le palmarès de l'Exposition internationale de Barcelone vient d'être publié. Nous y lisons qu'outre les maisons d'horlogerie et de bijouterie suisses participant à cette manifestation internationale et dont la *Fédération Horlogère Suisse* a déjà publié les récompenses dans son numéro du 30 octobre dernier, les maisons suisses suivantes ont obtenu des récompenses:

*Diplôme d'honneur:* Jezler et Cie, A. G., fabrique d'orfèvrerie, Schaffhouse.

*Médaille d'or:* Fabrossal S. A., fabrique de brosses pour l'horlogerie, Renens.

*Médaille d'argent:* Merz et Benteli, matières lumineuses radio-actives, Berne-Bumpliz.

— Le Grand Conseil neuchâtelois, dans sa séance de jeudi 21 courant, a voté, sans opposition, une subvention de fr. 5,000 en faveur des exposants horlogers neuchâtelois à l'Exposition de Barcelone.

### Exposition internationale de Liège 1930.

Une première réunion des maisons intéressées à l'Exposition internationale de Liège aura lieu mercredi 27 novembre 1929 à 14 heures, au Cercle du Musée à Neuchâtel, en vue d'arrêter les grandes lignes de la participation de l'horlogerie et de la bijouterie suisses.

Les maisons intéressées qui n'auront pas été atteintes par la convocation, sont priées de s'annoncer auprès de la Chambre suisse de l'Horlogerie, Serre 58, La Chaux-de-Fonds.

## Postes, Télégraphes et Téléphones

### Les décisions du Congrès postal de Londres. Une innovation intéressante.

Les décisions prises par le congrès postal universel de Londres où la Suisse était représentée par M. Furrer, directeur général des postes, ont eu pour conséquence certaines innovations dans le trafic international. Ainsi, la disposition relative au rayon limitrophe pour lequel des taxes réduites peuvent être adoptées entre pays, a été modifiée en ce sens que ce rayon n'est plus limité à 30 km. Par contre, les taxes de base actuelles des correspondances n'ont pas subi de modification. Mais le tableau en a été complété par l'addition de la nouvelle catégorie des petits paquets dont la taxe a été fixée à 15 cent. par unité de poids de 50 grammes, avec minimum de 50 cent. par envoi.

Une innovation intéressante a été apportée à l'article relatif aux modalités d'affranchissement. Les imprimés du service international pourront, sous le régime de la nouvelle convention, être affranchis en numéraires comme dans certains services intérieurs, c'est-à-dire que l'affranchissement pourra être représenté sur ces envois au moyen d'empreintes à la presse d'imprimerie ou par un autre procédé, lorsqu'un tel système d'impression est autorisé par les règlements intérieurs de l'administration d'origine. Cette proposition n'a pas manqué de soulever quelques objections et de susciter certaines appréhensions, en raison de l'impossibilité qui en résultera, pour le pays de destination, de contrôler l'affranchissement perçu au moment du dépôt des envois. Il n'est pas douteux, cependant, qu'il ne s'agisse d'un réel progrès qui sera sans doute fort apprécié des milieux intéressés, et ces considérations ont prévalu.

En matière de réclamation, une nouvelle disposition a été adoptée, suivant laquelle chaque office est obligé d'accepter les réclamations concernant les envois déposés sur le territoire d'autres offices. Le droit de réclamation est gardé en entier par l'office qui accepte la réclamation. Cette même disposition a été introduite dans les autres arrangements. Les mesures qu'un pays peut prendre à l'égard des correspondances déposées à l'étranger par un expéditeur domicilié sur son territoire, font l'objet de dispositions entièrement nouvelles qui ne visent plus que celles de ces correspondances qui reviennent dans le pays intéressé pour y être distribuées. Elles s'étendent, par contre, aussi aux envois qu'un expéditeur ferait confectionner à l'étranger en vue de bénéficier des taxes plus basses.

### Emission de timbres-poste de bienfaisance "Pro Juventute".

Quatre nouveaux timbres «Pro Juventute», ayant le caractère d'estampilles postales d'affranchissement, seront mis en vente en décembre prochain. La série comprend:

1 timbre à 5 cts.	vendu au prix de 10 cts.
1 » 10 » » 15 »	
1 » 20 » » 25 »	
1 » 30 » » 40 »	

Le format de ces timbres (21 × 36 mm) est du double plus grand que celui des timbres-poste ordinaires. Ils sont exécutés à la rotogravure et tirés en deux couleurs, sauf celui à 30 cts. qui est unicolore.

Le timbre à 5 cts., dessiné par le peintre François Gos à Genève, représente, dans un cadre de couleur violette, un attrayant paysage des bords du lac de Lugano, avec le Monte Salvatore. Le lac et le ciel sont de teinte roussâtre.

Le timbre de 10 cts., d'Edouard Boss à Berne, reproduit un beau paysage de montagne, avec un petit lac (Engstlensee dans l'Oberland bernois). Le cadre est de couleur brun-jaune, le ton des montagnes, gris-clair.

Le timbre de 20 cts., du même artiste, montre, dans un encadrement rouge, une partie de la chaîne de montagnes du Mont-Rose (Valais): le Lyskamm vu de Riffelberg; au premier plan, un troupeau paissant. Le ton général de l'image est gris-bleu.

Le timbre de 30 cts. (valeur d'affranchissement



**Installations de dépoussiérage**  
pour 3455  
**Lapidaires, Tours à polir, etc.**  
Innombrables références, 35 ans d'expériences  
**Ventilation S. A., Stäfa (Zurich)**

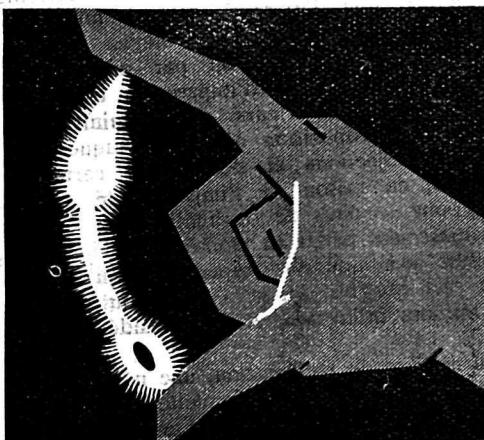
### FABRIQUE DE CADRANS MÉTAL



**Froidevaux & Cie, Nidau-Bienne**

livre très rapidement et avantageusement tous genres de cadrants argent et métal.

Maison spécialement organisée pour la grande série. 3252



### Aiguilles lumineuses flexibles résistantes

Courbez ou tordez une aiguille sortant de nos ateliers, la matière lumineuse, que nous appliquons par un **procédé spécial**, ne tombera pas. De plus, elle conservera toujours sa fraîcheur première.

Voilà pourquoi les plus grandes fabriques d'horlogerie apprécient notre collaboration.



**L. MONNIER & Co**  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**et GENÈVE**

TÉL. 14.38

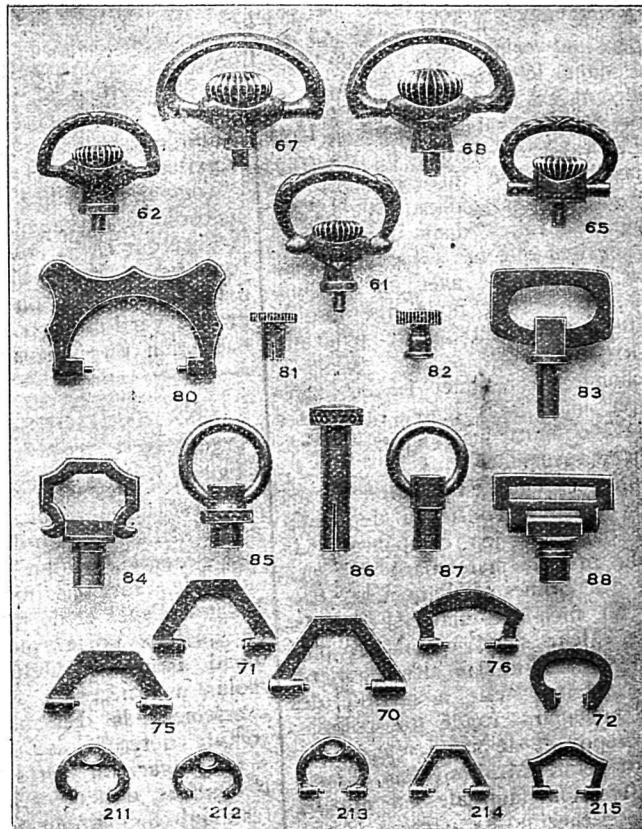
### La Fabrique de Cadans métalliques „Le Léman“ S.A., à Nyon

fournit à des prix intéressants et rapidement tous les genres de cadans, spécialement **relief toute forme** et cadans **façon nacre**. — Petite et grande série.

Téléphone 362.

3274

F  
A  
B  
R  
I  
Q  
U  
E  
D  
E  
G  
A  
L  
O  
N  
N  
E



ARTICLES POUR BOITES

### USINES DES REÇUES S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

### VOYAGEUR

bien introduit depuis nombreuses années auprès de la clientèle horlogère de gros d'Europe, Asie mineure et Orient, désire changer situation pour 1930.

Références de premier ordre à disposition.

Offres sous chiffre P 23177 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds. 3661

### Mouvements cylindre

5 1/4 et 8 3/4 lig.

bon marché (10 pierres) sont demandés par maison suisse. Commandes régulières. On fournirait évent. ébauches et fournitures.

Faire offres avec prix sous chiffre O 4791 Sn à Publicitas Soleure. 3662

Wir kaufen laufend

### Ankerwerke

15 Steine. Grösse: 5 1/4, 6 1/2, 7 3/4, 8 3/4 Linien. Erbitten äusserste Preise mit Lieferzeitangabe.

Offerten unter Chiffre P 15563 C an Publicitas Chaux-de-Fonds. 3664

Maison bien organisée offre

### mouvements

18 1/2, 19 lig., 22/12 et 28/12, terminés en qualité soignée, empierrage tout rubis, réglage 15 secondes, 2 pos.

S'adresser sous chiffre F 4622 U à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3652

### ALLEMAGNE

Une fabrique visitant régulièrement trois fois l'an le marché allemand, cherche pour compléter son assortiment, en vue de son voyage de janvier, un mouvement ancre 18 lig. 22/12, en boîtes métal, argent et galonné, formes fantaisies, décors modernes.

Article sérieux, sans luxe inutile, et si possible calibre réservé.

Faire offres sous chiffre P 23168 C à Publicitas Chaux-de-Fonds. 3654

### Bureau de brevets d'invention

A. BUGNION

Ancien expert technique au Bureau fédéral de la Propriété Intellectuelle

Genève

Corraterie 13

1984

Lausanne

Grand Pont 2



# Fabriquer des mouvements avec ébauches cal.

Travail prompt et consciencieux  
sont et resteront toujours nos prin-  
cipes commerciaux.



$10\frac{1}{2}'''$  cal. 105  
23,6 mm ancre



$5\frac{1}{4}'''$  cal. 60  
12,8 x 19,5 mm ass.  $8\frac{3}{4}'''$  ancre



$6\frac{1}{2}'''$  cal. 110  
14,8 x 25,3 mm ass.  $10\frac{1}{2}'''$  ancre



$8\frac{3}{4}'''$  cal. 95  
19,7 mm ass.  $10\frac{1}{2}'''$  ancre



$7\frac{3}{4}'''$  cal. 75  
17,5 mm ass.  $8\frac{3}{4}'''$  ancre



$8\frac{3}{4}'''$  cal. 87  
19,7 mm ass.  $8\frac{3}{4}'''$  ancre



$9\frac{3}{4}'''$  cal. 115  
21,99 mm ass.  $10\frac{1}{2}'''$  ancre

de PIETERLEN (Suisse)  
c'est... vouloir réussir à pas sûrs et vite.

3586

## Souhaits de Nouvel-An

Comme chaque année, „La Fédération Horlogère Suisse“ publiera dans son dernier numéro de l'année, une série **d'annonces ~ souhaits de Nouvel-An**, dont ci-contre un modèle de grandeur et de texte (celui-ci est variable à volonté). Grâce à cette publicité, étendue et peu coûteuse, vous pouvez supprimer l'envoi des cartes habituelles de bonne année. De plus, vous atteignez chacun et vous évitez de froisser des susceptibilités par suite d'oubli dans l'envoi des cartes.

Le dernier délai pour l'acceptation des annonces expirant le 20 décembre, nous engageons les clients à nous communiquer immédiatement le texte à publier en spécifiant bien le nombre de **cases désirées**.

3641

Grandeur exacte  
d'une case.

*La Maison X.*  
remercie son honorable clientèle, etc.  
ou  
*La Maison X.*  
adresse à ses nombreux clients  
ses meilleurs vœux, etc.

Grandeur exacte  
d'une case.

Prix : 1 case fr. 6, 2 cases fr. 11,50, 3 cases fr. 16,50, 4 cases fr. 22

**PUBLICITAS, Succursale de La Chaux-de-Fonds**

## DU "RADIUM"?

c'est-à-dire de la matière lumineuse radioactive. Nous la fabriquons en toute première qualité. — Elle se distingue par : **SAGRANDE LUMINOSITÉ, SA LONGUE DURÉE, SA BELLE COULEUR VERT, SA STRUCTURE FINE ET GRÉSILLANTE ET SON PRIX AVANTAGEUX.** Nous livrons plus de 96 qualités et plus de 20 différentes sortes de colle pour chaque emploi. **VÉNUS:** Pour la montre soignée. **SIRIUS:** Pour la montre courante. **MERZ & BENTELI, BERNE 18**  
Un essai vous convaincra, demandez nos prix  
Téléphone : Zähringer 61.91



N'EXIGEZ

que les Machines HAUSER

SPÉCIALITÉS :

Machines de sertissages modernes

MACHINES D'ÉBAUCHES

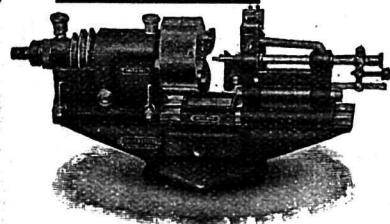
HENRI HAUSER S.A.

Fabrique de machines de précision

BIENNE Tél. 53

DEMANDEZ NOS NOUVEAUTÉS !

Evitez les imitations.



Machine à sertir, 12 H. Mod. déposé.



**Fabrique de Machines**  
**A. KRANCK**

4, rue Heilmann Biel/Téléphone 16.95

Machines pour l'ébauche, assortiments d'ancre,  
balanciers, cadrans métal, etc.

Spécialités :

Fraiseuses d'outilleurs sur socle et établi.  
Fraiseuses pour l'horlogerie.  
Machines à rectifier les étampes sur blocs  
à colonnes, sans démontage (en deux  
grandeur).  
Machines doubles à tarauder les axes de  
barillet.  
Perceuses, taraudeuses, capacités 2mm,  
4mm. et 6mm., simples et multiples.  
Blocs à colonnes, en 4 grandeurs.  
Lapidaires à adoucir, meuler et polir, à 1  
et 2 meules.  
Meules à eau, rivois et tendeurs.  
Installations de toutes machines  
et transmissions.

Etudes, plans et devis sur demande.

On demande

## représentation

pour pays d'Europe, spécialités nouveautés en horlogerie,  
compteurs et branches analogues.

Peut fournir références et garantie.

Adresser offres sous chiffre U 11233 X à Publicitas  
Genève.

3653

# Pourquoi ?

avez-vous intérêt à devenir membre de  
L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

1. Parce que „L'Information Horlogère“ vous renseignera sur vos clients.
  2. Parce que „L'Information Horlogère“ fera rentrer vos comptes arriérés.
  3. Parce que, grâce à „L'Information Horlogère“, vous diminuerez vos risques et périls.

**N. B. - Les maisons qui demandent leur admission dès maintenant seront exonérées de la cotisation pour 1929.**

**Pour devenir membre, l'inscription  
au Registre du Commerce est de  
rigueur.** 3658

Un nouvel exercice commence le 1<sup>er</sup> janvier 1930.

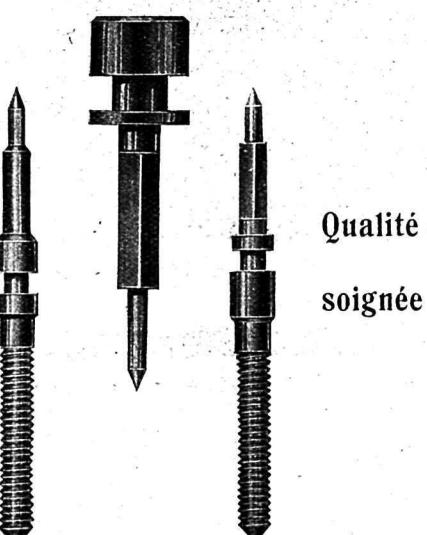
## Adressez-vous à

# L'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE

Tél. 7.56 et 2002 LA CHAUX-DE-FONDS Léopold Robert 42

# TIGES DE REMONTOIRS

## d'après plans ou modèles



#### **Manufacture de Fournitures d'Horlogerie**

# L'AZURÉA, Célestin Konrad

## Moutier (Suisse) 3267

3267

# **LES FILS DE FRITZ HUGUENIN**

## **BIENNE**

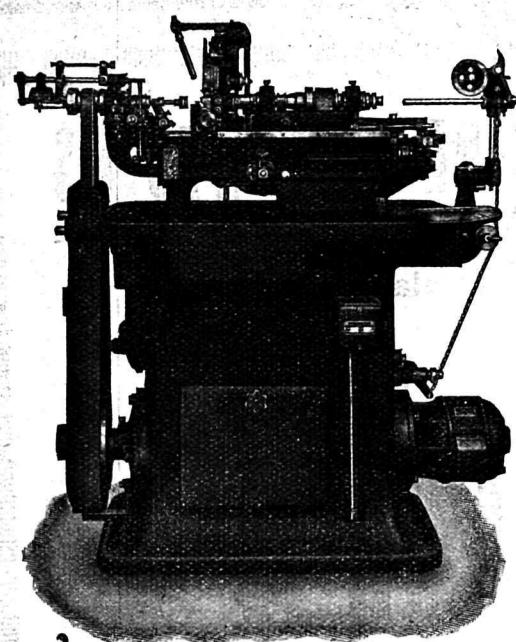
ont le plus grand choix de cadres décorés pour tous pays

1935

# **GRAND ATELIER DE DÉCORATION**

de boîtes de montres argent, plaqué, métal

*Spécialité: Décors modernes*



# DÉCOLLETEUSES BECHLER

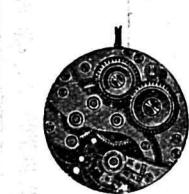
les plus perfectionnées et les plus productives pour les décolletages de haute précision.

1346

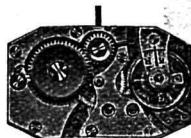
Machines à commande directe par moteur

**ANDRÉ BECHLER, MOUTIER**

Fabrique de Machines.



.8 3/4 lig., ancre à vue  
Ech. 8 3/4, 10 1/4, 10 1/2"



6 3/4 lig., c. 290 cyl.  
Larg. 1520 - Long. 2460



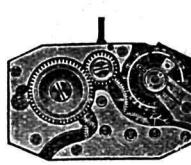
8 3/4 - 9 lig., c. 406 cyl. à vue



5 1/4 lig., c. 370 ancre  
Recta et ovalisés

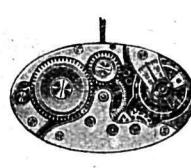


7 3/4 lig., cyl. à vue



6 3/4 lig., c. 411  
assort. 10 1/2 lig.

Ebauches de Qualité



6 1/2 lig., c. 425  
assort. 10 lig.  
Larg. 1480 - Long. 2495

ETA



6 1/2 lig., c. 415 cyl.  
Larg. 1480 - Long. 2495

Fabriques d'Ebauches

Grenchen (Suisse)

**Julien WEIBEL Fils**  
ST-IMIER

**CADRANS NACRE**

Fabrique de Cadrans émail

Téléphone 84

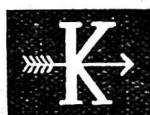
Maison fondée en 1863

1993

**Acier Kloster**

La marque de qualité pour pièces d'horlogerie

Seuls agents :



**Courvoisier & Fils**  
Bienne

Chalumeaux à gaz et air comprimé.

Pistolets à souder.

Chalumeaux à main, à gaz et air comprimé.  
Brûleurs économiques brevetés pour travailler le verre et le métal.

Chalumeaux à gaz et air comprimé pour former les verres de montres.

Soufflets de précision à haute pression.  
Compresseurs de gaz.

Pompe à faire le vide, à bain d'huile pour vide jusqu'à 0,001 mm., colonne de mercure.

**J. MARTI, Zurich,**

Bureau de vente : 50, Feldeggerstr.

2769  
Téléphone Hot. 2658

## Après inventaire

Sérieuse maison d'horlogerie vend, de sa fabrication, à prix très intéressants pour fabricants et grossistes, séries de calottes or, 18 et 14 k., ancre et cylindre, toutes grandeurs, décorées, polies et émail.

Ecrire case postale 10606, La Chaux-de-Fonds.

**Courroies en cuir „Vera“**

**Véritable courroie Balata Dick**

pour transmissions

sont la spécialité des Etablissements

Wanner & Cie Sté Ame, Horgen

